

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 17 décembre 2025

Date de convocation
05 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, mercredi 17 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Mise à jour organigramme
N°147/2025**

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

2

Excusés

3

Votants

35

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Degay, Brochet, Timal, Poulin, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Sermier (procuration à M. Truchot), Falcinella-Gillard (procuration à M. Chalumeau), M. Dejeux.

Absents MM. Pichon, Pochier, Baton, Coutrot.

Le Président expose,

A la suite des évolutions intervenues dans les accueils de loisirs pour la rentrée 2025 (départs à la retraite...), ainsi qu'aux différents départs recensés – avec ou sans remplacement – et aux nouveaux recrutements effectués au cours de l'année, une actualisation de l'organigramme s'avère nécessaire,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du CST en date du 02 décembre 2025,

Vu le rapport de Monsieur le Président sur les mises à jour de l'organigramme,

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'organigramme de la Communauté de communes du Val d'Amour mis à jour joint à la présente délibération,
- Autorise le Président et le Directeur Général des Services, chacun en ce qui le concerne, de prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

